

L'allongement de la durée de vie des produits (nouveau podcast), carte grise, surendettement, paiement en espèces...



Codes Conso : le podcast de l'Institut national de la consommation

Dans le deuxième épisode de cette série, réalisé en partenariat avec l'Ademe, nous parlons de l'allongement de la durée de vie des produits. Ce levier de la transition écologique, doit nous amener à aborder autrement notre façon de consommer pour préserver en amont les ressources et limiter la production de déchets.

Qu'est-ce que la durée de vie d'un objet ? Comment l'allonger ? Quelles sont les conséquences d'une surconsommation ?

**[Écoutez le deuxième épisode](#)
"L'allongement de la durée de vie des produits"**

ACTUALITES



Carte grise : attention aux sites qui proposent de faire les démarches à votre place

Lorsque vous achetez un véhicule d'occasion, vous devez entreprendre des démarches pour obtenir une carte grise à votre nom. Les démarches sont gratuites.

[Voir la vidéo](#)



Comment se déclarer en surendettement ?

Quand on ne peut plus faire face à ses charges, que ce soit ses charges de vie courante, vous pouvez alors faire une demande de dossier de surendettement.

[Voir la vidéo](#)



Le refus de paiement en espèces est-il légal ?

Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée au coronavirus, certains commerçants n'acceptent plus les paiements en espèces, en invoquant le risque de contagion par la manipulation des espèces.

[Voir la vidéo](#)



L'action de groupe "consommation" : comment ça marche ?

L'action de groupe existe en France depuis 2014. Depuis cette date, elle a été étendue à plusieurs domaines.

[Voir la vidéo](#)



Le carnet d'entretien en copropriété

C'est un document essentiel pour connaître l'état d'un immeuble, surtout lors de l'achat d'un lot de copropriété. Un document indispensable, mais pas toujours à jour !

[Lire l'article](#)



"Osez changer ! Mieux consommer, vivre plus léger"

Motivé pour faire le tri dans votre logement et agir sur votre consommation ? Participez à l'opération lancée par l'Ademe.

[Proposez votre candidature](#)



[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la Consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse [\[email protected\]](#).

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)

© 2021 - Institut national de la consommation